

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4684 - Vendredi 09 Août 2024 - Prix : 200 Fc

MÉTIERS DU NUMÉRIQUE EN ALTERNANCE

Le projet cible 60 jeunes



l'Actic en conference.

INCLUSION FINANCIÈRE

Un secteur bancaire plus attractif pour la diaspora ?

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

03 Swafar 1446

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Août 2024**

Lever du soleil:

06h 25mn

Coucher du soleil:

18h 02mn

Fadjr : 05h 12mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 16mn

Maghrib: 18h 05mn

Incha: 19h 19mn



TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PAESC

Les activités du premier semestre 2024 passées au crible

Ce 7 août a eu lieu au Retaj Moroni, la troisième réunion du comité de pilotage du Projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores (Paesc). Il s'agit de faire un bilan du premier semestre 2024 et une évaluation sur l'avancement du projet afin de mesurer les progrès enregistrés, pour réajuster le plan de travail et le budget annuel de cette année.



3e Reunion de comité de pilotage du PAESC

Cette réunion est de taille car elle constitue une étape décisive de ce vaste chantier tant attendu par la population comorienne, les partenaires et le gouvernement. Le secteur de l'énergie comorien souffre d'importants problèmes, en l'occurrence de l'insuffisance d'infrastructures de production énergétique. Afin de soutenir la demande énergétique dans les zones urbaines et rurales, la Sonelec s'est retrouvée dans une situation d'urgence quasi permanente de remise en état des infrastructures de

production, de transport et de distribution d'énergie. Aujourd'hui, si la couverture électrique est nettement améliorée, il n'en demeure pas moins que la qualité de la fourniture d'électricité reste une préoccupation quotidienne de la population.

Un constat qui a conduit le gouvernement comorien à solliciter l'appui de la Banque mondiale pour financer le Projet d'accès à l'éner-

gie solaire. Doté d'une enveloppe de 43 millions de dollars alloués pour une durée de 5 ans, le projet a déjà atteint un taux de décaissement global de 23,5% et d'un taux d'exécution financière du semestre de 46,13%. Son but général étant d'augmenter la capacité de production d'énergie renouvelable à travers la mise en place d'infrastructure photovoltaïque dans les îles et

améliorer la performance opérationnelle de la Sonelec avec le renouvellement du parc électrique des compteurs, et l'arrivée des compteurs intelligents dès ce mois.

« Nous sommes à la deuxième année de mise en œuvre du PAESC. Pour mémoire, la première année a été consacrée sur la mise en place affective des équipes de deux unités du projet (UCP et AEP) et la préparation des TDRs et DAO pour les études et autres marchés. Nous pouvons aujourd'hui compter sur deux équipes fonctionnelles avec l'ensemble des immobilisations. Plusieurs activités sont réalisées et d'autres en cours, notamment le plan de développement de l'électricité au moindre coût (PDMC), la future acquisition des compteurs dont la livraison est attendue ce mois d'août, etc. », a assuré Saïd Mohamed Nassur secrétaire général adjoint au ministère de l'énergie.

Selon lui, l'exercice de la réunion consiste à mesurer les progrès

enregistrés au premier semestre de l'année 2024 et réajuster le plan de travail et le budget annuel. Cette dynamique de mise en œuvre, au premier semestre de 2024, met en exergue la nécessité de réajuster le PTBA en cours par rapport à certaines activités dont la pertinence ou la responsabilité de mise en œuvre a été estompée ou modifiée, réaffecter des ressources à d'autres activités et adopter des documents stratégiques communs. S'agissant des activités, il s'agit, entre autres, de l'analyse géo spatiale prévue dans la sous-composante 3.1 et reprise par la Banque et du processus d'électrification du CHU El-Maarouf au détriment de l'éclairage public prévu dans la sous-composante 1.3. Mais, des documents stratégiques communs, le plan de passation de marché etc. seront présentés pour adoption.

Nassuf Ben Amad

ASECNA :

Ilham Azali, la nouvelle représentante résidente

Les comoriens sont friands de ce genre d'actualité. L'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et Madagascar (ASECNA) vient de nommer comme représentant, Azali Assoumani Ilham, la fille unique du chef de l'Etat.

C'est ce 07 août que la décision portant nomination du représentant de l'ASECNA

auprès de l'Union des Comores est tombée. Employée de la boîte depuis des années en tant que cheffe de département de la maintenance et de l'informatique, Ilham Azali vient de se voir confier les rênes de cette agence panafricaine. « Précédemment chargé de maintenance IRE et informatique à la représentation de l'ASECNA aux Comores est nommée représentante de l'ASECNA auprès de l'Union des Comores en remplacement de Monsieur Darouche Hafidhou appelé à d'autres fonctions », peut-on lire à l'article 1er de ladite décision.

L'intéressée, poursuit la décision « bénéficiera de la rémunération ainsi que les avantages éventuels liés à sa nouvelle situation adminis-

trative à compter de la date de prise de service. » Peu de temps après la sortie de la note, des commentaires divers et variés ont inondé la toile. Les uns parlent d'une main mise de la famille présidentielle sur les postes stratégiques, pendant que d'autres, loin de la passion politique trouve au contraire que c'est mérité eu égard son parcours au sein de l'institution.

Cette nomination coïncide avec le décret portant réorganisation du poste de secrétaire général du gouvernement qui ne cesse de faire couler beaucoup d'encre dans les medias et les milieux politiques.

Imtiyaz



Ilham Azali, Représentante résidente de l'ASECNA.

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, DE LA DÉCENTRALISATION, DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

APPEL A CANDIDATURE POUR UNE FORMATION D'ÉLÈVE-OFFICIER POMPIER AU ROYAUME DUMAROC

Description de la formation

Dans le cadre de renforcement de ses capacités, la DGSC recrute des jeunes pour une formation d'officiers-pompiers au Royaume du Maroc.

Durée de la formation : 2 ans

Critères de sélection

- Être de nationalité comorienne
- Être âgée de 26 ans au 31 Décembre 2023
- Taille : Pour les hommes 1 m 65 minimum - Pour les femmes 1 m 60 minimum
- Avoir une bonne condition physique, satisfaire aux tests de sélection et à la visite médicale.
- Jouir de ses droits civils et civiques
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice de la fonction.

- Être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent
- pour le cas des pompiers professionnels, justifier d'au-moins 3 années de services révolus.
- Les candidatures féminines sont les plus encouragées.

Documents à fournir

- Photocopie d'une Carte d'Identité Nationale ou d'un passeport valide
- Curriculum Vitae
- Copies certifiées des diplômes et attestations
- Une lettre de motivation
- 2 photographies récentes

N.B. : Les dossiers doivent parvenir au secrétaire de la Direction Générale de la sécurité civile (DGSC) à Moroni au plus tard le 14 Août 2024 à 12h00

MÉTIERES DU NUMÉRIQUE EN ALTERNANCE

Le projet cible 60 jeunes

Pour accompagner les jeunes à l'insertion, l'Actic lance le programme de formation professionnelle par les métiers du numérique en alternance. Financé par l'AFD à travers le projet Komor initiative, ce programme cible 60 jeunes et rentre dans le cadre du renforcement des compétences numériques des jeunes jusqu'à leur insertion professionnelle.

Devant la presse, l'Actic (Association des consommateurs des technologies de l'information et de la communication) a lancé ce mercredi 07 août à Moroni, le programme de formation

professionnelle par les métiers du numérique en alternance. Il s'agit d'un projet dont le but est de renforcer les compétences des jeunes et faciliter leur insertion professionnelle. Ce projet soutenu par Komor initiative vise à réduire le chômage des jeunes diplômés. « Ce programme permettra aux jeunes qui viennent de finir leurs études de trouver rapidement du travail. Car comme vous le savez dans notre pays, la majorité des diplômés peinent à trouver un emploi dans les entreprises », explique le président de l'Actic, Hamidou Mhoma. Et d'ajouter : « L'intérêt de cette formation en alternance, c'est que les jeunes

seront opérationnels puisqu'ils apprendront et pratiqueront en même temps. »

Selon un autre responsable de la structure, Naguib Mhamadi, ce projet va durer deux ans. Les critères de sélections étaient entre autres un Cv et être âgé de 18-35 ans. « Il y aura deux sessions, sur un total de 60 jeunes. Chaque île accueillera 10 bénéficiaires par session. » Et de poursuivre : « pour obtenir ce chiffre, nous avons mené des enquêtes au sein des entreprises dans le domaine du numérique pour comprendre les profils recherchés des employés. Et à partir des résultats obtenus, nous avons pris l'initiative

de former ces jeunes pour répondre aux besoins des entreprises de chaque île. » Ces formations s'inscrivent dans le domaine du numérique. « Ces bénéficiaires suivront des formations spécialisées dans divers métiers du numérique, notamment Community manager pour Anjouan et Mohéli et Système de gestion de base de données, intelligence artificielle et big-data pour la Grande-Comore, avant d'être insérés dans différentes entreprises pour des stages d'apprentissage pratique », souligne le responsable d'Actic.

Notons que ce projet de Komor initiative, est un programme de for-

mation professionnelle et technique qui fait partie des projets du PDFC, signé en 2019 à Paris entre les présidents Azali et Macron. Il tient compte des priorités des plans Comores émergent sur un financement de 11.000.000 d'euros. Il est mis en œuvre par Expertise France et l'AFD pour soutenir le ministère de l'éducation nationale. Dans le but de faciliter et accompagner les jeunes à trouver du travail, six structures ont été financées à l'instar de l'Actic qui a obtenu 48.000.000 FC pour une durée de deux ans.

Mohamed Ali Nasra

INCLUSION FINANCIÈRE

Un secteur bancaire plus attractif pour la diaspora ?

Les quarante-huit heures dédiées au forum basé sur l'inclusion financière se sont écoulées le 07 août dernier. Les institutions bancaires ont participé fortement à l'événement devant permettre à la diaspora de procéder à l'ouverture des comptes bancaires au niveau local. Cette politique serait couronnée de succès grâce à la facilitation des procédures d'ouverture de comptes.

Le secteur bancaire vient de passer deux jours d'échanges, au Palais du peuple avec la diaspora sur le thème de l'inclusion financière. Cet événement organisé par la Banque centrale des Comores (BCC) en collaboration avec l'Union des chambres de commerce (UCCIA) avait pour but de motiver les membres de la diaspora à s'engager sur l'inclusion financière. Cette dernière occupe une place importante dans les priorités du gouvernement dans la mesure où, elle est considérée comme un important levier



de la réalisation des objectifs de développement à l'horizon 2030.

Après 48 heures d'échanges, il était question de favoriser un accès local aux services financiers pour la diaspora. Les institutions bancaires locales se sont réjouies de faciliter l'ouverture des comp-

tes bancaires afin de permettre à la diaspora de s'engager en masse. « Nous avons présenté les activités et services de la banque fédérale des Comores (BFC). On a allégé les procédures financières favorisant l'ouverture des comptes. Durant les deux jours, on a offert

des conditions particulières pour que la diaspora s'engage », a expliqué Mohamed Djawad Abalassane Badaoui responsable marketing de la BFC.

Quant à Rahamia, représentant de l'Union des Sanduk de Ngazidja, il a soutenu aussi la pré-

sentation « des services du Sanduk concernant les transferts d'argent via le mobile banking. On a réduit la somme dédiée à l'ouverture des comptes juste pour faciliter la diaspora à s'engager à l'inclusion financière. Nos activités sur les prêts pour la réalisation des projets ont été présentées. Et plusieurs membres de la diaspora se sont dit intéressés.»

Pour la BCC, la diaspora a la gratuité de transactions liées au transfert d'argent. « L'ouverture des comptes au niveau de la BCC a un avantage majeur car les taux prélevés dans les transferts ne seront pas considérés. Notre principe est de sensibiliser la diaspora sur l'éducation financière », a expliqué Younoussa Ben Imani gouverneur de la BCC. La Banque d'industrie des Comores rebaptisée AFG Bank a travers ses agences d'assurance a présenté les avantages de posséder un compte surtout pour les prêts bancaires.

Kamal Gamal

RÉSULTATS DU 2E GROUPE AU BACCALAURÉAT :

100% de réussite au niveau national

Les résultats du deuxième groupe du baccalauréat au niveau national sont rendus publics mercredi 07 août dernier. C'est un succès, car tous les candidats autorisés aux épreuves de rattrapage au niveau territorial ont pu décrocher leur diplôme.

Ils étaient au total 3664 candidats au niveau national autorisés aux épreuves du deuxième groupe. Ils sont tous déclarés admis. En termes de pourcentage, à Ngazidja, le taux de réussite de cette année est de 44,71% soit 1089 admis directs (16,96%) et

1797 autorisés (27, 87%). À Mohéli, les 395 candidats autorisés à repasser aux épreuves d'oral sont définitivement déclarés admis. Tenant compte des 232

admis, dès le premier groupe, on compte exactement 627 bacheliers à Mohéli, cette année, toutes séries confondues au centre de Fomboni, soit un taux de réussite

de 51,48%. Concernant Anjouan, 1100 candidats ont été déclarés admis dès le premier tour, soit un taux de 19,57% et 1472 candidats autorisés aux épreuves de rattrapage, soit un taux de 26,19%. Ainsi, les 1472 candidats passés à l'oral ont réussi l'épreuve sans exception. Le taux de réussite à Anjouan est de 45,76%, soit 2572 bacheliers cette année.

Rappelons que sur les 13 383 candidats inscrits au niveau national aux épreuves du baccalauréat général, on compte 6085 bacheliers au niveau territorial dont 2886 à Ngazidja, 627 bacheliers à Mohéli et 2572 à Anjouan. Cette

année, le constat a été fait, le niveau des élèves a régressé considérablement. Certains professeurs comme le proviseur du lycée de Fomboni Mohamed El Fakir Lahadji préconisent une réflexion avant les assises pour voir comment rehausser le niveau des élèves qui chute chaque année. « Espérons que ces assises nationales puissent apporter quelque chose sinon ce serait un désastre pour l'éducation », avait-il confié à La Gazettes des Comores, lors de proclamation des résultats du deuxième groupe à Mohéli.

Kamal Gamal



JUSTICE :

Six femmes occupent le nouveau quartier de la prison de Moroni

Conçue pour accueillir les mineurs et les femmes, la nouvelle prison compte déjà six locataires femmes. Le directeur des lieux rassure que des mesures sont prises pour améliorer leurs conditions de vie en milieu carcéral.

Un ouf de soulagement pour les centaines de locataires de la maison d'arrêt de Moroni. Depuis deux mois, le nouveau bâtiment conçu pour les femmes et les mineurs commence peu à peu à se remplir. « Pour désengorger les lieux, nous avons installé six femmes détenues », confie au téléphone le directeur du service pénitentiaire Soilihi Ali Said. Il explique que le nouveau logement compte 15 lits superposés. « Nous avons mis des cuisiniers à leur disposition », ajoute-t-il. Et de



continuer : « les conditions sont améliorées, nous avons aménagé des toilettes internes et une grande

cour ». Par ailleurs, plusieurs activités sont mises en œuvre pour l'épanouissement de ces femmes. «

Pour les aider à s'occuper, on pense leur obtenir des machines à coudre car certaines sont des confectionneuses de bonnets et d'autres activités seront au programme », précise-t-il.

Les mineurs devront encore attendre. « Afin d'éviter les contaminations de certaines maladies, ils ne sont pas encore transférés à la nouvelle prison. Car nous devons les soumettre à des contrôles médicaux pour qu'une fois à la nouvelle prison, ils ne contaminent pas les autres comme ceux qui ont la gale, ils doivent être traités. » Et le chef pénitentier d'assurer que ces jeunes détenus vont bénéficier des mêmes conditions de vie et d'un suivi d'apprentissage. « Nous sommes en train d'entreprendre des démarches afin de les instruire. Nous avons un projet en matière de

cours de langues étrangères comme l'Arabe. On le fait déjà avec l'Anglais, on aimerait aussi inclure des leçons d'éducation civique et coranique. Ces projets ne vont pas demander un gros budget », souligne-t-il.

Selon lui, le ministère a obtenu un accord avec une société pour l'approvisionnement en eau. « Nos problèmes d'eau sont réglés. Chaque mois, on nous livre une quantité suffisante. » Notons que cette prison est spacieuse et pourra accueillir 150 détenus. Ces nouveaux quartiers disposent de six nouvelles salles de détention avec chacune une capacité d'accueil de vingt détenus soit 10 lits superposés à deux, vingt matelas, un placard de 10 places et une toilette interne.

Mohamed Ali Nasra

PRISON :

Deux détenus ont décroché leur BAC

Deux prisonniers de la maison d'arrêt de Moroni et celle de Badjo à Mohéli, la vingtaine, ont décroché le baccalauréat. Cette réussite est le fruit d'un projet mis en place par le ministère de la justice pour permettre aux jeunes détenus notamment de pouvoir se réinsérer facilement dès qu'ils auront purgé leurs peines.

Une première depuis le processus mis en place pour accompagner les jeunes

détenus à l'insertion sociale. Deux détenus dont un de la maison d'arrêt de Moroni et un autre de Badjo à Mohéli ont décroché leur diplôme du baccalauréat de la session 2024, nous a confié l'administrateur pénitentiaire Soilihi Ali Said. Ces détenus âgés d'une vingtaine d'années ont surpris l'opinion quand on sait les conditions difficiles en milieu carcéral. « Celui de Mohéli a obtenu son baccalauréat, dès le premier tour. Et l'autre de Moroni accusé d'agression sexuelle l'a obtenu aux épreuves du deuxième groupe », souligne-t-il. Et de poursuivre : « Après la délibération, nous avons tout mis en œuvre pour qu'on puisse l'autoriser à se présenter à la session d'oral. Heureusement il est compté parmi les bacheliers de cette année. »



Une nouvelle impressionnante à en croire la présidente de la CNDHL (Commission nationale des Droits

de l'Homme et des libertés), Sittou Raghadat Mohamed. « La commission des droits de l'homme a œuvré

pour que la justice n'entrave pas son droit de composer les épreuves orales. Et c'était le cas. C'est une victoire pour nous, et nous espérons le rendre pérenne », déclare celle qui compte faire le suivi et mettre les moyens nécessaires pour que les autorités leur permettent de poursuivre des études supérieures.

En tout cas, l'administrateur pénitentiaire fait savoir que les autorités compétentes vont se pencher sur cette question. Rappelons que cette action mise en place depuis près de 4 ans par le ministère de la justice en collaboration avec la CNDHL rentre dans le cadre du programme de réinsertion sociale et préparation à la réintégration après avoir purgé une peine de prison.

Mohamed Ali Nasra

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



AVIS DE PUBLICATION



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) informe le public qu'il a lancé deux appels d'offres pour la **fourniture et l'installation de systèmes hybrides solaires**.

Les dossiers d'appel d'offres sont postés dans la plateforme Quantum et les documents sont aussi accessibles sur les sites corporates des achats suivant les liens ci-dessous :

A/ Negotiation UNDP-COM-00138 : Electrification solaire CRDE Mledjele et Bambao :

Procurement notice : https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=23274

UNGM: <https://www.ungm.org/UNUser/Notice/242631>

Lien d'accès : Request for Quotation: UNDP-COM-00138 - Negotiations - Oracle Fusion Cloud Applications (oraclecloud.com)

B/ Negotiation UNDP-COM-00129 : Extension du réseau électrique de la centrale de Pomoni vers Vouani :

Procurement notice: https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=23275

UNGM: <https://www.ungm.org/UNUser/Notice/242632>

Lien d'accès: Request for Quotation: UNDP-COM-00139 - Negotiations - Oracle Fusion Cloud Applications (oraclecloud.com)

Les dossiers complets ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés suivant les liens de publication ci-dessus.

Toutes les demandes d'informations doivent être adressées, à partir du système, à l'adresse de messagerie : achats.km@undp.org

Des visites des sites seront organisées le mercredi 14 août 2024 et une conférence préparatoire en ligne sera organisée le 14/08/2024

• **Heure : 9H30 heures GMT**

• **Lieu : Teams :**

• ID de réunion : 347 335 033 362

• Code secret : H8zFuL

Toutes les entreprises intéressées à participer pourront se connecter à ce lien.

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :

Les offres doivent être soumises uniquement en ligne aux **dates et heures indiquées dans le système Quantum**.

FOOTBALL

La FFC prête pour la saison 2023-2024

Après presque dix mois de compétition, la Fédération de Football des Comores déclare officiellement le début des vacances pour les footballeurs. Du moins, ceux qui ne sont pas engagés en coupes africaines, à l'instar de l'Union Sportive de Zilimadju et Alizé Fort de Salimani Ya Hambu.



Cette fin de saison a été annoncée par une note circulaire en date du 02 août dernier. On peut lire dans cette note signé du secrétaire général de l'instance faitière du football comorien que « la saison 2023-2024 sera clôturée officiellement le 10 août 2024. Toutefois, dans le cadre des matchs de barrage qui se déroulent actuellement, les litiges issus de ces matchs suivront leur cours sans altérer le processus de la préparation de la nouvelle saison. » Et de prévenir que les dossiers qui sont en souffrance dans la commission d'Ethique ne peuvent en aucun cas mettre un frein aux préparatifs de la nouvelle saison.

Cette précision était nécessaire dans la mesure où cette fin de saison est suivie directement d'une période de mutation pour ceux qui seraient tentés ou intéressés de changer de clubs. Cette période étant fixée du 12 au 26 août, « au vu de ce qui précède, une période de mutation sera ouverte pour toutes les catégories

masculines et féminines à compter du 12 août jusqu'au 26 août 2024 à minuit, à l'exception des équipes des jeunes U15 et U17 », comme nous le précise la note circulaire, 24-008/FFC /SG en date du 02 août.

Le même jour, le secrétaire général, Mohamed Hamid a signé une autre note circulaire (24-007) portant cette fois sur l'ouverture de la période d'enregistrement pour les transferts internationaux. « Tous les clubs sont informés que dans le cadre des transferts internationaux, la période d'enregistrement est ouverte du 1er août au 15 septembre 2024. » Et la note de nous faire des précisions sur les modalités de demande de transfert. Au cas où le joueur veut partir des Comores pour un championnat étranger, « ce dernier envoie un dossier de transfert à la fédération du club : pièce d'identité, lettre du club, si possible la lettre de libération du club ou une lettre

de démission du joueur à son ancien club. » Cette demande sera ensuite examinée par le chargé des transferts internationaux à la FFC et par rapport à la composition du dossier, ce dernier peut donner un avis favorable ou rejeter le dossier.

S'agissant des transferts des joueurs qui veulent rejoindre le championnat des Comores, le joueur doit fournir une lettre de libération de son ancien club, s'il n'était pas dans un club, il doit fournir une lettre démontrant qu'il n'a jamais fait partie d'un club. Ce n'est qu'après confirmation du transfert que la FFC demande le Contrat. Toutefois, le contrat de transfert international, doit être émis et envoyé dans un délai ne dépassant pas 7 jours, faute de quoi l'enregistrement et la qualification du joueur deviennent automatiques, conclut le communiqué.

Imtiyaz

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

| | Mensuel | | Trimestriel | | Semestriel | | Anuel | |
|----------|---------|------|-------------|------|------------|------|--------|------|
| | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro |
| Comores | 4 500 | 9 | 12 500 | 25 | 25 000 | 51 | 50 000 | 102 |
| Etranger | 6 000 | 12 | 17 000 | 35 | 32 000 | 65 | 62 500 | 127 |



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERT

Réf. N° : 24/008/MAPA/FSRP-KM/DC/FRS

Acquisition, livraison et installation des mobiliers des bureaux pour l'opérationnalisation du Recensement général Agricole (RGA) pour le compte du projet FSRP-KM

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la Banque Mondiale un Don IDA n°E183-KM et des fonds de PROBLUE TF-C11418 pour financer le Projet de Résilience des Systèmes alimentaires aux Comores (FSRP-KM) qui a pour objet de renforcer la résilience des systèmes alimentaires et d'améliorer la préparation du pays à faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

2. Le FSRP-KM sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « **le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins 3 marchés similaires au cours de 05 dernières années avec satisfaction du Client** ».

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à une demande de cotation ouverte (DC) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en

novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.), ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du projet FSRP-KM situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : projetfsrp@gmail.com et prendre connaissance du dossier de demande de cotation ouvert à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.

5. Le Dossier de demande de cotation en version française peut être retiré au secrétariat du FSRP-KM à tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. La demande de cotation sera retirée par voie électronique au secrétariat du FSRP-KM.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-

dessous **au plus tard le 24 Août 2024 à 11H 00min**. La soumission des offres par voie électronique **ne sera autorisée**. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du FSRP à l'adresse ci-dessous, le **24 Août 2024 à 11H 00min**. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **quatre cent soixante Mille (460 000) francs Comoriens**.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au secrétariat du Projet (FSRP-KM) /
Email : projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 09 Aout 2024



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERT

Réf. N° : 24/007/MAPA/FSRP-KM/DC/FRS

Acquisition et installation des dispositifs de Concentrations des Poissons (DCP) pour le compte du projet FSRP-KM

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la Banque Mondiale un Don IDA n°E183-KM et des fonds de PROBLUE TF-C11418 pour financer le Projet de Résilience des Systèmes alimentaires aux Comores (FSRP-KM) qui a pour objet de renforcer la résilience des systèmes alimentaires et d'améliorer la préparation du pays à faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

2. Le FSRP-KM sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins un marché similaire au cours de 10 dernières années avec satisfaction du Client ».

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à une demande de cotation ouverte (DC) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en

novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.), ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du projet FSRP-KM situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : projetfsrp@gmail.com et prendre connaissance du dossier de demande de cotation ouvert à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de **8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.**

5. Le Dossier de demande de cotation en version française peut être retiré au secrétariat du FSRP-KM à tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. La demande de cotation sera retirée par voie électronique au secrétariat du FSRP-KM.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 28 Août 2024 à 14H 30min.**

La soumission des offres par voie électronique sera autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du FSRP à l'adresse ci-dessous, le **28 Août 2024 à 14H 30min.** Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **Sept cent cinquante Mille (750 000) francs Comoriens.**

7.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au secrétariat du Projet (FSRP-KM) /
Email : projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 09 Aout 2024



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERT

Réf. N° : 24/006/MAPA/FSRP-KM/DC/FRS

Acquisition et Livraison des Kits de sécurités en Mer pour le compte du projet FSRP-KM

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la Banque Mondiale un Don IDA n°E183-KM et des fonds de PROBLUE TF-C11418 pour financer le Projet de Résilience des Systèmes alimentaires aux Comores (FSRP-KM) qui a pour objet de renforcer la résilience des systèmes alimentaires et d'améliorer la préparation du pays à faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

2. Le FSRP-KM sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins un marché similaire au cours de 10 dernières années avec satisfaction du Client ».

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à une demande de cotation ouverte (DC) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.), ouverte

à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du projet FSRP-KM situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : projetfsrp@gmail.com et prendre connaissance du dossier de demande de cotation ouvert à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de **8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.**

5. Le Dossier de demande de cotation en version française peut être retiré au secrétariat du FSRP-KM à tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. La demande de cotation sera retirée par voie électronique au secrétariat du FSRP-KM.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 28 Août 2024 à 14H 30min.** La soumission des offres par voie électronique sera

autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du FSRP à l'adresse ci-dessous, le **28 Août 2024 à 14H 30min.** Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **six cent Mille (600 000) francs Comoriens.**

7.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au secrétariat du Projet (FSRP-KM) / Email : projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 09 Aout 2024